

Taxation / 100 \$ d'évaluation



| | 2024 | 2023 |
|-------------------------------------------------------------------------|-----------------|----------|
| Taux résidentiel général (taux de base) | 0,843 \$ | 0,767 \$ |
| Commerces | 1,850 \$ | 1,600 \$ |
| Industries | – | 1,880 \$ |
| TRANCHE DE VALEUR INFÉRIEURE À 500 000 \$ SUR LES IMMEUBLES INDUSTRIELS | 2,200 \$ | – |
| TRANCHE DE VALEUR SUPÉRIEURE À 500 000 \$ SUR LES IMMEUBLES INDUSTRIELS | 2,290 \$ | – |
| Immeubles de 6 logements et plus | 0,870 \$ | 0,790 \$ |
| Exploitations agricoles | 0,843 \$ | 0,767 \$ |
| Immeubles forestiers | 0,843 \$ | 0,767 \$ |
| Terrains vagues desservis (2X TAUX DE BASE) | 1,686 \$ | 1,534 \$ |
| Surtaxe sur terrains vagues non desservis en périmètre urbain | 0,843 \$ | 0,767 \$ |

Tarifcation



| | 2024 | 2023 |
|---------------------------------------------|------------------------|-----------------|
| Aqueduc résidentiel | 200 \$ | 200 \$ |
| Piscine | 140 \$ | 140 \$ |
| Commercial | Selon catégorie | Selon catégorie |
| Égout résidentiel | | |
| RÉSEAU D'ÉGOUT | 75 \$ | 66 \$ |
| TRAITEMENT DES EAUX USÉES | 215 \$ | 195 \$ |
| Gestion des matières résiduelles | | |
| Résidentiel | | |
| COLLECTE À TROIS VOIES | 195 \$ | 195 \$ |
| Commercial | | |
| DÉCHETS DOMESTIQUES ET MATIÈRES RECYCLABLES | Selon volume | Selon volume |
| MATIÈRES ORGANIQUES | 84 \$ | 84 \$ |

Modes de paiement

En ligne auprès de votre institution financière

Le numéro de référence que vous utilisez pour le paiement par Internet doit être le même que celui qui est inscrit sur votre compte de taxes. Vous devez indiquer le numéro de référence à 18 chiffres.

Par chèque

Le chèque doit être libellé à l'ordre de la Ville de Prévost et accompagné du talon de remise.

Par carte de débit INTERAC ou en argent comptant

Au comptoir de perception de l'hôtel de ville.

Adresse

Hôtel de ville

2870, boul. du Curé-Labelle
Prévost (Québec) J0R 1T0



Budget 2024

Mot du conseil



Un budget difficile mais responsable

Chères Prévostaises, chers Prévostois,

En raison du lot de défis qui l'accompagnent, l'exercice budgétaire 2024 a été l'un des plus difficiles que la Ville ait eu à faire. En effet, dans le contexte actuel d'inflation et de crise du logement, aucun élu ne se réjouit de devoir augmenter les taxes de ses concitoyennes et concitoyens. En même temps, nous nous devons d'être responsables dans la gestion des actifs de la Ville. Penser le présent, mais aussi prévoir l'avenir. Il faut éviter de pelleter des dépenses en avant pour ne pas en engendrer d'autres plus élevées dans le futur.

Avec la collaboration de l'ensemble des services municipaux, les membres du conseil municipal et moi avons travaillé d'arrache-pied afin de préparer un budget réfléchi qui répond à la nouvelle réalité marquée par l'inflation, la baisse de revenus causée par le ralentissement économique, la pénurie de main-d'œuvre et l'augmentation du taux directeur.

L'intérêt des citoyens étant au cœur de chacune des démarches entreprises par la Ville, les Prévostaises et Prévostois peuvent être assurés que chaque dollar a été dépensé de façon responsable afin de limiter autant que possible les répercussions sur leur compte de taxes. Voici, en résumé, les raisons qui expliquent les décisions difficiles prises lors de la préparation du budget 2024 de la Ville.

Les taux de financement bondissent

L'augmentation exponentielle des taux d'intérêt sur le marché obligataire (où la Ville emprunte) a provoqué un choc financier majeur. À titre indicatif, le taux directeur de la Banque du Canada est passé de 0,25 % en 2022 à 5 % en 2023. En conséquence, le service de la dette gonfle le budget de 1,1 million de dollars, sans ajout d'aucun service pour les citoyens.

Une inflation qui n'est toujours pas maîtrisée

L'inflation, dont les effets se transfèrent en partie dans les contrats de travail de nos employés, a poussé notre masse salariale vers le haut. Actuellement, il ne reste plus de place pour réaliser de nouvelles coupes importantes sans affecter directement les services aux citoyens (bibliothèque, entretien des infrastructures, etc.). Nous avons besoin des gens en place, eux qui travaillent fort pour vous.

Contrats municipaux : plus que l'inflation

La pénurie de main-d'œuvre dans le secteur privé a entraîné une diminution significative du nombre de soumissionnaires dans le monde municipal. Souvent, nous n'avons désormais qu'un seul soumissionnaire, même après avoir sollicité plusieurs entreprises. Cette baisse de la concurrence a un impact sur les prix qui ont augmenté de plus de 64 % en six ans.

Baisse de revenus

Alors que le marché immobilier a considérablement ralenti, nous estimons que nos revenus en droits de mutation subiront une diminution de près de 400 000 \$ par rapport aux résultats de 2023. Le nombre de nouvelles constructions résidentielles est également à la baisse, ce qui entraîne une stagnation des revenus fonciers ainsi qu'une diminution des revenus relatifs aux permis et aux redevances au développement.

Dépenses incompressibles

Après avoir renégocié plusieurs contrats à la baisse, et retranché depuis plusieurs années les dépenses non essentielles, la Ville se retrouve avec 94 % de son budget composé de dépenses incompressibles. Notre marge de manœuvre devient très faible, surtout si l'on considère que 96,7 % des hausses cette année proviennent de ce type de dépenses (Sûreté du Québec, contrat d'ordures et de matières recyclables, déneigement, essence, salaires, service de la dette, etc.).

Un rattrapage du déficit d'entretien

Voilà six ans que nous tentons de rattraper le déficit d'infrastructures et d'entretien. Nous en avons fait beaucoup, mais il en reste encore beaucoup à faire. De nombreuses rues et infrastructures arrivent à la fin de leur vie utile. Nous nous sommes également engagés à construire un nouveau centre culturel et communautaire et une nouvelle bibliothèque, ce que nous ferons de manière responsable en regroupant les deux installations sous un seul et même toit.

Peu d'outils pour soulager les contribuables

Un budget, c'est une histoire de chiffres. Et, contrairement au gouvernement provincial ou fédéral, une municipalité n'a pas le droit d'enregistrer de déficits. La seule solution restante est de piger dans nos excédents non affectés (notre bas de laine pour les coups durs) ou d'augmenter les taxes.

Une des solutions réside dans l'augmentation des transferts gouvernementaux qui s'avèrent actuellement insuffisants. Tant et aussi longtemps que les villes dépendront des taxes foncières, le compte de taxes des citoyens sera assujéti aux aléas des cycles économiques et des transferts de responsabilités sans compensation (comme l'achat des terrains d'école). L'inflation a par ailleurs créé des revenus supplémentaires pour le gouvernement, pendant que ce phénomène engendrait des dépenses additionnelles pour les municipalités. Malheureusement, le gouvernement du Québec refuse de reconnaître ce déséquilibre fiscal flagrant.

(Suite sur l'autre page)

Mot du conseil (suite)



Un déficit budgétaire à combler

Sans tenir compte des pertes de revenus, le manque à combler pour le budget 2024 de Prévost s'élève à environ 3 millions de dollars. Afin d'atténuer la hausse de taxes, la Ville réinvestit cette année 848 000 \$ d'excédents non affectés. Cette mesure constitue près de 4 cents en moins sur le taux de taxation, soit 132 \$ de moins pour une résidence moyenne. Nous avons aussi affecté 100 000 \$ de la réserve d'égout à la vidange de l'étang numéro 1 (pour réduire l'augmentation de la tarification à ce chapitre), en plus de bonifier d'un peu plus d'un million, nos revenus autres que fonciers (subventions et intérêts sur les placements temporaires).

Malgré tous les efforts d'optimisation financière déployés, les augmentations de tarifications et de taxes résidentielles s'élèvent à 254 \$ pour une résidence de valeur moyenne non desservie et à 301 \$ pour une résidence desservie. La valeur moyenne d'une résidence à Prévost affiche une valeur au rôle de 334 400 \$.

Un équilibre entre résilience et concrétisation

Le conseil municipal et moi nous engageons à trouver l'équilibre parfait entre la résilience nécessaire pour faire face aux défis actuels et la concrétisation de projets porteurs d'avenir. Nous sommes résolu à investir de manière stratégique pour optimiser chaque dollar, assurant ainsi la durabilité et la pérennité de nos fondations. Les attentes élevées de nos concitoyens sont notre boussole, et nous nous engageons à répondre à ces attentes avec une transparence totale.

Dans cet exercice financier, chaque dépense est minutieusement évaluée pour garantir des investissements qui se traduiront directement par une amélioration significative de votre qualité de vie. Notre vision pour le futur de notre ville prend forme dans des réalisations tangibles qui auront un impact positif durable.

Une présentation vidéo expliquant en détails le budget 2024 est disponible sur le site de la Ville au ville.prevost.qc.ca/budget2024.

— Le maire Paul Germain et les membres du conseil municipal de Prévost

Plan triennal d'immobilisation 2024-2026



| | 2024 | 2025 | 2026 | Total |
|--------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| Infrastructures requises pour l'école secondaire | 600 000 \$ | 2 575 000 \$ | 8 825 000 \$ | 12 000 000 \$ |
| Bibliothèque et salles communautaires | 2 197 742 \$ | 5 670 000 \$ | 6 871 258 \$ | 14 739 000 \$ |
| Maintien et réfection des actifs | | | | |
| RÉSEAU ROUTIER ET INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ACTIVE | 4 074 000 \$ | 1 300 000 \$ | 950 000 \$ | 6 324 000 \$ |
| RÉSEAU INTÉGRÉ AQUEDUC ET ÉGOUTS | 435 727 \$ | 2 100 000 \$ | 1 175 000 \$ | 3 710 727 \$ |
| ALIMENTATION ET DISTRIBUTION DE L'EAU | 5 067 360 \$ | — | 575 000 \$ | 5 642 360 \$ |
| RÉSEAU D'ÉGOUTS SANITAIRES ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES | 650 000 \$ | 4 100 000 \$ | 2 650 000 \$ | 7 400 000 \$ |
| RÉSEAU PLUVIAL, PONCEAUX MAJEURS ET BARRAGES | 7 162 129 \$ | 1 200 000 \$ | 4 500 000 \$ | 12 862 129 \$ |
| SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE | 417 000 \$ | 1 585 000 \$ | — | 2 002 000 \$ |
| FLOTTE ET ÉQUIPEMENTS D'ENTREPRENEURS | 1 488 500 \$ | 305 000 \$ | 885 000 \$ | 2 678 500 \$ |
| ENTREPÔTS, DÉPÔTS ET SITES MUNICIPAUX | 925 000 \$ | 175 000 \$ | 3 500 000 \$ | 4 600 000 \$ |
| CONSERVATION, PARCS ET ESPACES VERTS, AUTRES INFRASTRUCTURES | 695 600 \$ | 60 000 \$ | 60 000 \$ | 815 600 \$ |
| TOTAL | 23 713 058 \$ | 19 070 000 \$ | 29 991 258 \$ | 72 774 316 \$ |

Sources de financement

| | Emprunt à long terme | Emprunt au secteur | Subvention Québec | Subvention Canada | Redevances au développement | Autres sources (FONDS DE PARC, FONDS DE ROULEMENT) | Total |
|--------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|---------------------|-----------------------------|----------------------------------------------------|----------------------|
| Infrastructures requises pour l'école secondaire | 7 250 000 \$ | 3 000 000 \$ | 150 000 \$ | — | 1 600 000 \$ | — | 12 000 000 \$ |
| Bibliothèque et salles communautaires | 8 461 000 \$ | — | 3 639 000 \$ | 1 239 000 \$ | 1 400 000 \$ | — | 14 739 000 \$ |
| Maintien et réfection des actifs | | | | | | | |
| RÉSEAU ROUTIER ET INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ACTIVE | 5 094 500 \$ | — | 1 229 500 \$ | — | — | — | 6 324 000 \$ |
| RÉSEAU INTÉGRÉ AQUEDUC ET ÉGOUTS | 580 727 \$ | — | 1 678 000 \$ | 1 452 000 \$ | — | — | 3 710 727 \$ |
| ALIMENTATION ET DISTRIBUTION DE L'EAU | 3 751 287 \$ | 1 891 073 \$ | — | — | — | — | 5 642 360 \$ |
| RÉSEAU D'ÉGOUTS SANITAIRES ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES | — | 7 010 000 \$ | 390 000 \$ | — | — | — | 7 400 000 \$ |
| RÉSEAU PLUVIAL, PONCEAUX MAJEURS ET BARRAGES | 4 455 129 \$ | 550 000 \$ | 7 858 000 \$ | — | — | — | 12 863 129 \$ |
| SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE | 2 002 000 \$ | — | — | — | — | — | 2 002 000 \$ |
| FLOTTE ET ÉQUIPEMENTS D'ENTREPRENEURS | 2 450 000 \$ | — | — | — | — | 228 500 \$ | 2 678 500 \$ |
| ENTREPÔTS, DÉPÔTS ET SITES MUNICIPAUX | 4 600 000 \$ | — | — | — | — | — | 4 600 000 \$ |
| CONSERVATION, PARCS ET ESPACES VERTS, AUTRES INFRASTRUCTURES | 436 603 \$ | — | — | — | — | 378 397 \$ | 815 000 \$ |
| TOTAL | 39 081 246 \$ | 12 451 073 \$ | 14 944 500 \$ | 2 691 000 \$ | 3 000 000 \$ | 606 897 \$ | 72 774 716 \$ |

Répartition des dépenses



■ 2024 ■ 2023

Administration générale

↑ 249 040 \$ (7,5 %)

■ 3 556 081 \$

■ 3 307 041 \$

Sécurité publique

↑ 259 423 \$ (6,8 %)

■ 4 071 988 \$

■ 3 812 565 \$

Transport

↑ 762 525 \$ (15,3 %)

■ 5 747 811 \$

■ 4 985 286 \$

Hygiène du milieu

↑ 384 459 \$ (10,0 %)

■ 4 227 905 \$

■ 3 843 446 \$

Environnement

↑ 78 035 \$ (14,5 %)

■ 617 540 \$

■ 539 505 \$

Urbanisme, mise en valeur du territoire et développement économique

↑ 62 279 \$ (7,3 %)

■ 910 463 \$

■ 848 184 \$

Loisirs, famille et culture

↑ 149 164 \$ (4,8 %)

■ 3 285 362 \$

■ 3 136 198 \$

Service de la dette et affectations

↑ 1 148 990 \$ (30,2 %)

■ 4 952 930 \$

■ 3 803 940 \$

Immobilisations au comptant

— 0 \$ (0,0 %)

■ 250 000 \$

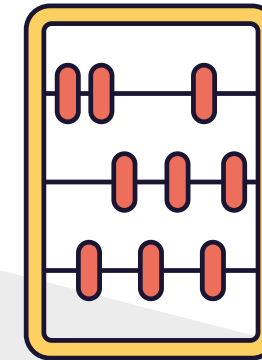
■ 250 000 \$

TOTAL DES DÉPENSES

↑ 3 093 915 \$ (12,6 %)

■ 27 620 080 \$

■ 24 526 165 \$



Revenus



| | Budget 2024 | Budget 2023 | Écart \$ | Écart % |
|----------------------------------------------|----------------------|----------------------|---------------------|---------------|
| Taxes sur la valeur foncière | 17 795 665 \$ | 15 995 108 \$ | 1 800 557 \$ | 11,3 % |
| Taxes sur une autre base (tarifs) | 4 187 693 \$ | 4 136 065 \$ | 51 628 \$ | 1,2 % |
| Compensations tenant lieux de taxes | 265 175 \$ | 220 192 \$ | 44 983 \$ | 20,4 % |
| Autres revenus (mutations, permis, intérêts) | 2 110 720 \$ | 1 895 955 \$ | 214 765 \$ | 11,3 % |
| Services rendus | 444 230 \$ | 425 345 \$ | 18 885 \$ | 4,4 % |
| Subventions | 1 868 597 \$ | 1 096 820 \$ | 771 777 \$ | 70,4 % |
| Affectation de réserve financière | 100 000 \$ | — | 100 000 \$ | 100,0 % |
| Excédent de fonctionnement affecté | 848 000 \$ | 756 680 \$ | 91 320 \$ | 12,1 % |
| TOTAL DES REVENUS | 27 620 080 \$ | 24 526 165 \$ | 3 093 915 \$ | 12,6 % |